



■ Essai de la BMW 540i

La compagnie bavaroise BMW reprend le temps perdu à la suite de la bourrasque de nouvelles voitures de luxe, mais elle avait besoin d'un modèle très précis pour se rajuster dans un créneau de voitures en train de prendre forme. De façon générale, elle a dû offrir des modèles plus à la portée des gens, sans altérer la qualité des produits. Les grands de l'automobile aux États-Unis ont réagi à l'invasion des luxueuses japonaises en rehaussant le calibre de leurs modèles haut de gamme et en proposant de nouveaux moteurs. Qu'il suffise de parler du moteur North Star dans certains modèles General Motors ou le moteur modulaire que Ford a transplanté dans la Lincoln Mark VIII. Chrysler semble réussir avec ses deux modèles haut de gamme, la New Yorker et la LHS, tirées de la nouvelle plateforme LH. Dans cette catégorie, BMW n'avait pas vraiment une option intermédiaire entre ses moteurs 3,5 l (209 CV) et sa grosse cylindrée V12. On a d'abord ajouté un modèle dans la série 7, (740i) avec un moteur V8, un attelage de 286 CV et qui fut reproduit à quelques détails près dans la nouvelle 540i, un cru 1994. Une voiture dont le journaliste Marcel Collard traite dans un texte en page 2.

LE MONDE DE L'AUTO



■ GM ajoute un quart de travail

OSHAWA (PC) — General Motors du Canada annonce la création de 650 nouveaux emplois à son usine de montage d'Oshawa par l'établissement d'un troisième quart de travail. Ce sera la première usine de montage nord-américaine à fonctionner avec trois équipes complètes, selon le président-directeur général de la compagnie, George A. Peaples. L'instauration d'un nouveau poste de travail était devenue nécessaire à la suite de la hausse de la demande des camionnettes Chevrolet et GMC. M. Peaples soutient que l'entente conclue récemment avec la section 222 des Travailleurs canadiens de l'automobile a joué « un rôle prépondérant » dans cette décision. Actuellement, l'usine a déjà 2900 salariés. Le gouvernement de l'Ontario, de son côté, a affecté 5 millions \$ au perfectionnement des nouveaux employés.

Les garages recommandés du CAA-Québec ont tout à gagner en respectant les exigences

QUÉBEC — Peut-on vraiment manifester une confiance aveugle pour les garages qui affichent une recommandation du CAA-Québec, ce réseau mis graduellement en place depuis 1977 ?

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

D'emblée, le vice-président des services aux membres du CAA-Québec, M. Richard Bélanger, répond par l'affirmative et pour de bonnes raisons.

Les établissements reconnus doivent respecter l'entente qui leur confère un certain prestige et de la crédibilité, pouvant générer un meilleur volume d'affaires dans un bassin de 620 000 membres du club, autant de clients éventuels. M. Bélanger prend bien soin d'ajouter que cela ne doit pas empêcher une certaine prudence.

La crainte de perdre le droit de s'afficher comme membre du réseau, un droit qu'ils ont obtenu moyennant des conditions relativement sévères, pourrait avoir un certain pouvoir de dissuasion. Il est arrivé qu'une dizaine d'entreprises ont été bannies à la suite de plaintes trop fréquentes.

Actuellement, le réseau comprend 189 membres, répartis de façon géographique, en fonction des concessionnaires d'automobiles et les divers types d'ateliers de réparations. Au moins 200 autres attendent leur tour pour y adhérer.

L'emblème du CAA, affirme M. Bélanger, est synonyme de garantie, courtoisie, qualité et arbitrage, quatre mots qui reviennent souvent au cours d'une entrevue et qui se retrouvent sur plusieurs documents.

L'idée d'établir un réseau a été inspirée par le grand nombre de membres du CAA qui téléphonaient pour savoir où se rendre en toute confiance, autant pour le prix que la qualité du travail et cela eut l'heur d'intéresser les gens d'affaires concernés.

N'adhère pas qui veut

Les entreprises doivent d'abord soumettre leur candidature par une formule d'inscription. Elles devront répondre à certains critères, comme, par exemple, être en affaires depuis au moins deux ans. Un inspecteur visitera l'atelier pour vérifier la propreté des lieux et s'assurer qu'il dispose de l'outillage nécessaire.

La direction devra ouvrir ses dossiers pour qu'on y prenne un échantillonnage des noms de



Parce que le réseau de garages recommandés est synonyme de fiabilité, cela génère des chiffres d'affaires intéressants, en amenant de nouveaux clients, membres ou non du CAA-Québec. Une affiche toute simple, mais qu'il faut mériter !

200 clients qui seront consultés relativement à leur niveau de satisfaction. Il faudra ensuite établir la solvabilité et la crédibilité de l'entreprise; le CAA pourra prendre des renseignements auprès de l'Office de protection du consommateur, du Bureau d'éthique commerciale, des fabricants d'automobiles et, s'il le faut, demander une enquête de crédit.

Autre étape importante, le CAA doit se faire une idée de la compétence et de la formation du personnel; voir si le garage a un programme efficace de contrôle de la qualité et s'il offre un programme de formation pour ses employés.

L'entreprise doit s'engager à respecter la garantie sur les réparations effectuées, une garantie actuellement de six mois ou 10 000, le double que prévoit l'Office de la protection du consommateur.

Elle devra prendre l'engagement de se soumettre à l'arbitrage d'un comité formé de représentants du CAA, dont au moins un mécanicien de classe A, en cas de litige. Annuellement, le club reçoit 350 téléphones de gens qui veulent savoir s'ils n'ont pas payé trop cher, si on n'a pas effectué une réparation inutile ou qui se plaignent du service. Dans la plupart des cas, il suffit d'un sim-



Selon MM. Jacques Maheux, coordonnateur des services aux garages recommandés, et Richard Bélanger, vice-président des services aux membres du CAA-Québec, le panneau du CAA, affiché par les établissements recommandés, est un indice de confiance.

ple appel téléphonique pour en arriver à un règlement. On estime recevoir annuellement une cinquantaine de plaintes fondées.

Le CAA offre aux entreprises associées d'assister à divers événements, à des colloques, des cours de formation très pertinents.

Surveillance

Chaque année, Jacques Maheux, coordonnateur des services aux garages recommandés, fait une tournée d'inspection pour vérifier si

toutes les conditions sont bien respectées, y compris la compétence des employés, si l'endroit est propre et si on maintient une police d'assurance appropriée.

Les dossiers devront être mis à la disposition du visiteur pour examiner des factures et prélever un certain nombre de clients auxquels on enverra un questionnaire pour connaître leur taux de satisfaction.

Est-ce bien suffisant de se présenter à découvert, avec

l'identité du CAA pour évaluer les établissements? Oui, répond M. Maheux, au cours d'une entrevue au SOLEIL, précisant qu'on avait l'intention à compter de cette année, d'organiser des opérations témoin, soit d'envoyer des gens se présentant comme de simples clients, avec une voiture un peu trafiquée, pour évaluer la qualité de l'accueil et mettre le service à l'épreuve.

Les garagistes sont à l'aise avec cette idée de tendre de tels pièges, ajoute pour sa part M. Bélanger, puisqu'ils tiennent à conserver la crédibilité du réseau. Dans un sondage, ils ont affirmé dans une proportion de 84 % qu'ils tenaient énormément au programme. Selon 40 % des répondants, cette participation leur amène de nouveaux clients. Enfin, 87 % disent avoir l'impression de faire partie de l'organisation.

Chez les membres du CAA, le taux de satisfaction est très élevé: 94,7 % se disent prêts à recommander à leurs amis de recourir au service.

Le réseau est bien établi dans les régions urbaines. Durant les prochains mois, le CAA-Québec veut l'améliorer dans les régions plus éloignées comme dans la Gaspésie, le Bas-du-fleuve, la Côte-Nord, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et Charlevoix.



CLAUDE GUAY
chef de file



PIERRE BERNIER
chef de file

EN SUPER PROMOTION TOPAZ MAX et FESTIVA



7583

TOPAZ "GS" MAX 4 portes 1993

CLIMATISEUR
ET TRANSMISSION
AUTOMATIQUE

INCLUANT

- Peinture deux tons • Jantes en aluminium
- Porte-bagages • Pneus haute performance • et plus encore

LOCATION
36 MOIS SEULEMENT

226\$**
par mois

ACHAT

ou 11 195\$*



7607

FESTIVA "L" 1993

INCLUANT

- Moteur 4 cylindres 1,3 litre EFI • 5 vitesses, transmission manuelle • Chauffe-moteur • Servofrein à disques à l'avant
- Dégivreur arrière • Bandes décoratives au choix • Sièges en tissu • et plus encore

LOCATION
36 MOIS SEULEMENT

146\$**
par mois

ACHAT

ou 7 495\$*

Remise
additionnelle de
750\$
pour diplômés
(si admissibles)

VOUS
SERVIR
depuis 47 ans
AVEC MONTCAULM

Montcaulm
Automobiles inc.
VOTRE GARAGE DE CONFIANCE
VENTE - LOCATION

MERCURY
LINCOLN

SERVICE DE NUIT
Ouvert du lundi au jeudi
jusqu'à 21 h.

GARANTIE 36
SANS FRANCHISE
pare-chocs à pare-chocs 60

Pour un temps limité. Illustrations à titre indicatif.

529-2131

901, 1re AVENUE, QUÉBEC

* Remise Ford incluse. Transport et taxes en sus.
** Remise Ford incluse. Consistant de 1 000 \$ ou d'échange équivalent. Taxes, immatriculation et transport en sus. Le premier versement et un dépôt de garantie (soit le montant du versement avancé au 28.5 surannée) sont exigés avant le début de la location. Le limite ordinaire de l'utilisation du véhicule est de 25 000 km par année. L'excédent de kilométrage est prévisible au coût de 4 \$ le kilomètre, sinon cet excédent est facturé au coût de 6 \$ le kilomètre.



Avec ses traits typiques à la famille, la BMW 540i peut difficilement camoufler ses muscles sous un air aussi costaud.

BMW: la 540i apporte un bon argument dans le créneau des voitures de luxe

Maintenant que la bourrasque des nouvelles voitures de luxe semble s'apaiser, BMW conforte sa position, en 1993, par l'ajout de nouveaux modèles, notamment le 540i, un choix qui contribuera au redressement de ses affaires.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

En 1992, BMW a repris du marché de façon plus spectaculaire avec la série 3 dont les ventes ont progressé de 24 %. Les gammes plus élevées, des séries 5 et 7, ont connu une croissance de 16 %, pendant que les M5 à plus de 80 000 \$ et les modèles 850, à 113 000 \$, périssent.

La berline 540i est très proche parente de la nouvelle 740i et vaut environ 10 000 \$ de moins. Elle s'approprie son meilleur argument, un groupe propulseur très doué, avec des aptitudes sportives très probantes.

Ce 8 cylindres, 4 l, 282 CV, 32 soupapes, s'ajoute dans une gamme intéressante de moteurs, permettant au fabricant bavarois de positionner la 540i dans le même créneau que les exotiques japo-

naïses et les modèles américains. Ces derniers furent récemment enrichis de nouveaux moteurs, notamment le Northstar de General Motors et le moteur modulaire que Ford a mis au point dans la nouvelle version de la Lincoln Mark VIII.

Ainsi, BMW multiplie ses chances face à la concurrence japonaise, comme la Lexus LS 400 et l'Infiniti Q45, inscrite dans la même brochette de prix, plus de 60 000 \$. Les Américains cherchent à offrir un luxe assez équivalant dans les 50 000 \$. La différence est peut-être le tribut qu'il faut payer à la noblesse de la compagnie bavaroise et à l'extravagance des japonaises.

Aménagement

La silhouette respecte intégralement la tradition BMW, des lignes vigoureuses, un air costaud, presque analogue à la 740.

L'intérieur reste au goût des conditionnels de la « BM », avec des garnitures en noyer lustré, des accessoires nombreux, des commandes qui semblent compliquées à prime abord, des sièges aux multiples ajustements, une impression de luxe et une finition à la hauteur de sa réputation. Seul reproche peut-être, c'est l'agence des couleurs qui finit par laisser une légère impression de fadeur.

L'accès est accueillant, mais seulement quatre passagers trouveront parfaitement leur aise. Réservez la cinquième place, au centre de la banquette arrière, seulement pour un cas d'accommodement.

Le seuil du coffre arrière est très bas, facilitant le rangement dans un coffre de bonnes dimensions.

Sur la route

En mode économique, sur le D, le moteur se comporte plus sobrement dans le changement des rapports, mais en 4e, attendez-vous à plus de débordement car il vous fera ressentir ses effets de couple. Heureusement, les freins se font valoir par leur résistance au moindre contact du pied; c'est très rassurant si on veut le moins possible mettre la cavalerie à l'épreuve.

Authentique « BM », la 540i permet une conduite plaisante, une puissance disponible, des accélérations qui ne vous feront pas défaut et une visibilité relativement complète.

FICHE TECHNIQUE

Modèle essayé :	BMW 540i 1994
Prix :	64 560 \$
Catégorie :	de luxe
Modèles offerts :	525i, 525i Touring, 535i, 540i, M5
Fabrique :	Allemagne
Concurrents :	Cadillac, Lexus LS 400, Lincoln Mark VIII, Q45
Moteur / alimentation :	V8, 4 l, 282 CV
Direction :	à billes assistées
Roues motrices :	arrière
Boîte de vitesse :	auto, 5 rapports
Suspension :	indépendante
Freins :	à disque (ABS)
Poids :	1725 kg
Consommation :	15,5 l / 100 km
Pneus :	225 / 60ZR15
Garantie :	4 ans / 80 000 km

POUR

Moteur
comportement routier
fidélité à la ligne

CONTRE

Fadeur de l'habitacle
consommation

Au cours d'un bref essai, le comportement routier a semblé irréprochable.

Au moment de l'essai, l'occasion ne se prêtait malheureusement pas pour évaluer l'efficacité du système ASC (contrôle automatique de stabilité), en option (1200 \$). Le mécanisme s'empare du contrôle du couple et le calage de l'allumage, afin de réduire la puissance du moteur et appliquer les freins de façon sélective au moindre signe de patinage.

Toyota répond à la publicité nationaliste

Puisque les Américains insistent depuis plusieurs mois sur l'achat de produits faits chez eux et que dans certains États, on s'en prend carrément aux exportations japonaises, Toyota a décidé de réagir, en insistant sur son apport à l'économie américaine. Depuis quelque temps, Toyota publie une page entière dans Automotive News. Elle se contente, sans bien de commentaires, de mentionner certains faits : 15 000 emplois aux États-Unis, utilisation de pièces pour une valeur de plus de 4 milliards \$, soit une augmentation de 357 % depuis 1988 et des investissements de 5 milliards \$.

« Je peux compter sur elle tous les jours! »

BMW 318i.

C'est au volant qu'on comprend.

D'abord on est surpris. La BMW 318i coûte moins qu'on s'y attendait. On démarre sans savoir ce qui nous attend. Étonnant! Le moteur de 4 cylindres, 1,8 litre répond au quart de tour. La tenue de route est exceptionnelle, le maniement tout en douceur. Une vraie BMW, de la répartition 50-50 du poids aux serrures chauffantes, de l'avertisseur de verglas à la climatisation avec commandes séparées pour conducteur et passager avant. Mais surtout, une expérience de conduite unique.

Venez l'essayer. C'est une des meilleures affaires que l'on peut croiser sur sa route.

À partir de 26 900 \$*



AUTOMOBILES JALBERT INC.
1885, boul. Central, Québec (Québec)
(418) 687-4840

Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière gratuit et sur tous les autres avantages de la Carte de service BMW.
*Taxes, transport et préparation en sus. Le concessionnaire peut vendre pour moins.



LE
PLAISIR
DE
CONDUIRE.

LOUEZ-VOUS UN GARDE DU CORPS



JIMMY SLT 4 PORTES, 4 X 4 1993

399 \$* PAR MOIS

- Moteur V6 de 4,3 litres de 200 chevaux
- Boîte automatique à 4 rapports à contrôle électronique
- Freins antiblocage (ABS) aux 4 roues
- Climatiseur
- Intérieur de luxe en cuir
- Régulateur de vitesse électronique
- Radiocassette AM-FM stéréo avec égalisateur de fréquences
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Verrouillage électrique des portes
- Lève-glaces électriques
- Roues d'aluminium
- Porte-bagages
- Glaces fortement teintées
- Garantie GM Total[™] 3 ans/60 000 km, sans franchise**

Assistance⁺
ROUTIÈRE

*Prix basé sur un bail de 48 mois, avec versement initial de 4 300 \$ (ou échange équivalent), transport et préparation inclus. Dépôt remboursable de 475 \$ et premier paiement requis. Taxes en sus. Frais de 5 \$ par kilomètre après 96 000 km. Sujet à approbation de crédit. Tous les rabais GM taxables inclus. Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers et applicable aux véhicules neufs 1993 en stock. **Selon la première éventualité. L'Assistance routière GMC est offerte sur les modèles GMC 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Détails chez votre concessionnaire. Le modèle en promotion peut présenter des caractéristiques différentes du modèle illustré. Les associations de concessionnaires Pontiac-Buick-GMC du Québec.

CAMION GMC
VOS CONCESSIONNAIRES

PONTIAC

BUICK

PARTICIPANTS

Pour un
VRAI
prix de banlieue
au centre-ville

8 888 \$*



SUMMIT DL

*Rabais Chrysler inclus. Transport et taxes en sus.

L'avantage
CHRYSLER
AU
CENTRE-VILLE

- GRAND CHEROKEE
- CHEROKEE
- JEEP YJ

SPÉCIAL!



YJ

Pour les meilleurs prix
et le meilleur service
Établi au centre-ville depuis 1929

MAISONNEUVE
Jeep Eagle

47, boul. René-Levesque Est
138, rue Maisonneuve 529-8135
À côté du Grand Théâtre de Québec

Rabais additionnel de **300 \$** au détenteur de carte Eaton (programme Chrysler)

Rabais additionnel de **750 \$** aux finissants

Le drame des trous dans la chaussée

Q. Vous roulez comme ça, tranquillement quand tout à coup, à la toute dernière minute, vous apercevez un trou dans la chaussée, trou que rien ne vous permettait de prévoir et bang, voilà que votre voiture se retrouve avec un problème de roue et de suspension. Quels sont vos recours ?

R. Votre première réaction devrait être d'aviser votre assureur ainsi que la ville responsable de l'entretien de la route en question. Cette dernière devrait être avisée du fait que vous la tenez responsable de l'accident et... de la franchise de 250 \$ qu'exigera votre assureur (en vertu de la clause B-2, assurance-collision, collision avec le sol). Et faites vite car en vertu de la Loi des cités et villes, les

délais peuvent être très courts, de huit à 15 jours et peut-être moins. Il est important d'insister ici qu'en vertu de votre contrat d'assurance, vous avez en tant qu'assuré, l'obligation de rapporter à l'assureur tout accident avec votre véhicule. Si vous négligez de le faire, décidant d'attendre ce que la ville décidera de faire de votre réclamation, vous risquez d'avoir certains problèmes :

— Problèmes de délais d'avis : vous aurez alors manqué à votre obligation contractuelle d'aviser l'assureur et ce, dans des délais raisonnables ;

— Comme vous avez sans doute besoin de votre véhicule, il vous faudra avoir fait réparer les dommages en attendant la décision de la ville, rendant ainsi impossible le contrôle des dommages à l'assureur.

En vertu de la nouvelle Loi 57, les municipalités sont théoriquement exonérées de leurs responsabilités mais comme les changements légaux sont encore tout récents, il est difficile de dire comment elles réagiront face aux réclamations fondées que feront les automobilistes dans une telle situation. C'est le temps qui permettra d'en savoir plus à ce sujet.

Selon les vérifications que le CAA-Québec a pu faire auprès du Bureau d'assurance du Canada (BAC), ceci n'aura pas nécessairement d'impact sur le dossier des assurés. L'accident sera divulgué au moyen du fichier des sinistres seulement si l'assureur doit déboursier un montant, ce qui implique que le total des réparations excède le montant de la franchise

habituelle de 250 \$ (car votre contrat prévoit peut-être une autre franchise plus basse ou plus élevée). Le BAC confirme que l'accident sera considéré non responsable, donc, avec 0 % de responsabilité et ne devrait pas faire augmenter la prime d'assurance de l'assuré.

Quant à l'impact que l'exonération pourra avoir sur le marché de l'assurance automobile, là aussi, c'est l'expérience qui nous permettra d'en savoir plus. Si les municipalités décident de profiter de l'exonération des responsabilités et refusent la plupart des cas qui leur sont soumis, les automobilistes se tourneront peut-être vers leur assureur. Et même si c'est le cas, il faudra voir quels seront les montants en jeu. Si ceux-ci ne dépassent pas, par exemple, les 300 \$ ou 400 \$ en moyenne, tenant compte de la franchise de 250 \$ payable par l'assuré, il se peut qu'il y ait peu de débours, donc peu d'impacts pour les assu-

reurs. Le BAC rapporte d'ailleurs que, selon la ville de Montréal, la moyenne versée par réparation est très basse, environ 190 \$ par réclamation. Ce qui laisse penser au BAC que ce n'est pas évident que des sommes importantes seront mises en cause. L'assureur peut, après avoir indemnisé l'assuré, aller chercher l'argent auprès de la ville par su-

brogation. Mais ce n'est pas évident que la ville va payer. La preuve est souvent difficile à faire. Si la ville ne paie pas et que l'assuré doit payer une franchise, il pourra éventuellement tenter de la réclamer via la cour des petites créances.

Conseil de la semaine

Transaction entre particuliers : un contrat est préférable

Vous vendez vous-même votre vieille voiture que vous venez de remplacer ? Vous achetez une voiture d'occasion d'un particulier ? Il est recommandé pour les deux parties de consigner le détail de cette transaction dans un écrit où seront décrits acheteur, vendeur et voiture. De plus, il conviendra d'y indiquer comment s'est faite la transaction, si l'acheteur a essayé la voiture, l'a faite vérifier ou a eu au moins l'occasion de le faire, les réparations connues à faire, etc.

(CAA-Québec, tous droits réservés)



Un problème qui peut survenir n'importe où, n'importe quand...

Plus de 200 véhicules disponibles
JEEP YJ "S"
11 995\$
Rabais inclus, transport et taxes en sus
1993

LE MEILLEUR PRIX DU PREMIER COUP!
CHEZ **GOSSELIN**
JEEP / EAGLE ST-NICOLAS
831-2050
Plus de 200 véhicules disponibles

AUX **ÉTUDIANTS ADMISSIBLES**
Faites un essai routier de
24 MOIS AUCUN COMPTANT

205\$ PAR MOIS
Pensez-y! Renseignez-vous.
• Assistance routière GM 3 ans / 60 000 km incluse
• Transport et préparation inclus
• Base sur un bail de 24 mois seulement
• Kilométrage limité à 48 000 km
• Dépot de 300 \$ remboursable
• Taxes en sus: Rabais GM inclus
• Frais de 5¢ le kilomètre après 48 000 km
Offre d'une durée limitée
MARLIN Chevrolet Oldsmobile Inc. Geo
c'est grandement accueillant!
2145, boul. Charest Ouest, Québec 688-1212

Jacques Dumont, conseiller du mois de mai
Félicitations à Jacques qui remporte le titre de conseiller pour le mois de mai ! La saison bat son plein chez Autos Laurier et Jacques ne compte pas son temps ni ses efforts pour bien vous conseiller et vous donner entière satisfaction. Ne tardez plus, venez vous aussi le rencontrer chez Auto Laurier et faites l'expérience d'un service vraiment extra !
AUTO LAURIER INC.
Tél.: (418) 681-4631
2025, boul. Charest Ouest
Sainte-Foy (Québec)
(au bas de la côte Myrand)

MEILLEUR CONSEILLER POUR LE MOIS MAI
Le titre de meilleur conseiller pour le mois mai 1993 chez Laval Volkswagen a été décerné à monsieur Luc Levesque. Sa grande compétence, ses efforts constants et son souci de vous satisfaire lui valent les plus sincères félicitations de ses collègues ainsi que des membres de la direction. Faites-vous plaisir... et venez rencontrer Luc chez Laval Volkswagen pour discuter prix, performance, fiabilité et faire l'essai de l'un de nos nouveaux modèles 1993.
LAVAL Québec
777, BOUL. CHAREST OUEST, QUÉBEC
687-4451

LE SUPER MARCHÉ DE LA SEMAINE
GRAND - AM 1993
Préparation et rabais GM inclus, taxes et transport en sus.
15 993\$
Modèle très bien équipé incluant moteur de 2.3 litres, transmission automatique, direction assistée, freins antiblocage (ABS), climatiseur, verrouillage automatique des portières, volant inclinable, régulateur de vitesse et plus encore...

giguère
PONTIAC BUICK CADILLAC
CAMIONS GMC
375, boul. Hamel, Québec 529-6551
Avec moteur V6 de 3.1 litres, freins antiblocage ABS, transmission automatique, aménagement pour 5 passagers, climatiseur, verrouillage automatique des portières et beaucoup plus...

17 493\$
Préparation et rabais GM inclus, taxes et transport en sus.
TRANS SPORT 1993

SUPER RABAIS LIQUIDATION
DE TOUTES LES VOITURES SPORT EN STOCK
NISSAN 240 SX
Stocks 5141 et 5248

décapotable automatique
1 blanche
1 rouge
RABAIS DE 4 090\$
NISSAN 240 SX "FAST BACK"
Stocks 4286 et 5266

5 vitesses, radiocassette AM-FM, roues de mag., verrouillage des vitres à commande électrique, équipement complet sauf climatiseur
RABAIS DE 2 710\$
NISSAN NX 1600
5 vitesses

RABAIS DE 1 710\$
NISSAN 240 SX COUPÉ LE
Stock 5048

équipement complet, intérieur en cuir, toit ouvrant, freins ABS, climatiseur, radiocassette AM-FM, peinture spéciale
RABAIS DE 5 400\$
NISSAN 300ZX 1992
2 places, 5 vitesses, toit en T, équipement complet

RABAIS DE 8 795\$
4 NISSAN NX 1600
Toit en T
5 vitesses

RABAIS DE 2 000\$
ROBERGE NISSAN
6964, boul. Sainte-Anne, L'Ange-Gardien
822-1475
A 5 minutes de la chute Montmorency
Transport et préparation INCLUS
Taxes en sus
TAUX DE FINANCEMENT
DÉTAILS SUR PLACE

PROTECTION ABSOLUE
ASSISTANCE ROUTIÈRE CHRYSLER
24 heures par jour / 365 jours par année, partout au pays, pendant la durée du Plan, sans égard au kilométrage.
• REMORQUAGE par le concessionnaire Chrysler le plus proche
• DÉGAGEMENT AVEC TREUIL
• DÉMARRAGE D'AP-PORT
• SERVICE DE DEVER ROUILLE
• RÉPARATION EN CAS DE PNEU SÈCHE
• CHANGEMENT DE PNEU
VOITURE DE LOCATION
Pendant la durée du Plan choisi, on vous rembourse jusqu'à 50 \$ par jour (pour un maximum de 5 jours) la garantie du groupe motopropulseur ou la garantie du système antipollution que vous avez choisie.
* Disponible pour tous les véhicules neufs 1993 achetés ou en location.

SUMMIT DL 4 portes

10 999\$*
A PARTIR DE
* Rabais Chrysler inclus. Transport, préparation et taxes en sus.

SUMMIT DL 2 portes

8 888\$*
A PARTIR DE

EAGLE Jeep
• 2000 GTX • VISION
• TALON
• SUMMIT
• SUMMIT FAMILIALE
• J • CHEROKEE
• GRAND CHEROKEE
ATTENTION DIPLÔMÉS :
Rabais additionnel de 750 \$ aux finissants d'études collégiales ou universitaires (si admissibles)
AUTOS LAURIER
Tél.: (418) 681-4631 INC.
2025, boul. Charest Ouest
Sainte-Foy (Québec)
(au bas de la côte Myrand)

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements / memoriam / services anniversaires / faveurs



700 À 799
DÉCÈS.
PRIÈRES.

705 AVIS DE DÉCÈS

BOULET, Hervé, Lévis
CLOUTIER, Albert-Edouard, St-Raymond
COTE, Hermance née Simoneau, Québec
COTE, Paul, Rimouski
DORVAL, Martin, St-Romuald
DOYON, Charles-Henri, Québec
GIRARD, Annette, Québec
HALLE, Jean, Montréal
JEAN, Henri, Notre-Dame-des-Monts
LAGACE, Irénée, Beauport
MALONEY, Soeur Kathleen, Rimouski
MERCIER, Edgar, Ste-Marie
MORIN, Adrien, Ste-Foy
PARADIS, Reine, Paquet, St-Raymond
ROBITAILLE, Jeanne D'Arc, Québec
ST-ONGE, Reine Dionne, St-Pacôme, Kam.
TALBOT, Cécile

BOULET (Hervé)



A St-Pierre-de-Montmagny, le 12 juin 1993, à l'âge de 51 ans et 6 mois, est décédé M. Hervé Boulet, ex-employé de Dallaire Transport, époux de dame Claudette Gagné. Il demeurait à Lévis et autrefois de St-Pierre. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

Laurent Normand Inc. 115, rue St-Louis Montmagny, mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à compter de 13h. Le service religieux sera célébré le mercredi 16 juin 1993 à 15h en l'église de St-Pierre-de-Montmagny, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils Jean (Jeannot); sa mère Mme Marie-Ange Gasson (feu Wilfrid Boulet); ses sœurs: Pauline (feu André Bourget), Lise (Yvan Corbin); son frère Michel (son amie Nathalie St-Amant). Il laisse aussi dans le deuil la famille Gagné: ses beaux-parents feu dame Simone Boulet et feu M. Emil Gagné; ses beaux-frères et belles-sœurs: Denis (Annette Cool), Yvette (Maurice Grégoire), Louise (Rosaire Morin), la famille de feu Claude Gagné, Jean-Paul (son amie Doris Fournier), André (Ginette Talbot), Madeleine (son ami Philippe Edward), Daniel (Marie Gagnon), Carmen (Martine Fortin), ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces.

Pour renseignements: 248-0545

CLOUTIER (Albert-Edouard) — A l'Hôpital St-Raymond, le 13 juin 1993, à l'âge de 72 ans et 6 mois, est décédé M. Albert-Edouard Cloutier, ex-maire de la ville de St-Raymond, époux de dame Edith Moisan. Il demeurait à St-Raymond. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

St-Raymond Inc. 209, rue St-Jacques St-Raymond, mardi de 19h à 22h, mercredi à compter de 12h30. Le service religieux sera célébré le mercredi 16 juin à 14h30 en l'église St-Raymond, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et ses belles-filles: Robert (Lise Voyer), Marc (Agathe Noreau), Liliane, Mario (Marjolaine Grondine), Jacques-Yves (Joëlle Chabot); ses petits-enfants: Chantal, Patricia, Simon et Benoît; ses sœurs: Antoinette, Lorraine (Gilles Hardy); son beau-frère Alphonse Ouellet (feu Laurette); ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, parents et amis (es). Pour renseignements: 1-337-7893.

COTE (Hermance née Simoneau)



Côté. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium

LEPINE-CLOUTIER LTÉE 300, chemin Ste-Foy Québec, lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 10h à 10h45. Le service religieux sera célébré le mardi 15 juin à 11h en l'église Notre-Dame-du-Chemin, et de là au Parc-Commemoratif La Souvenance

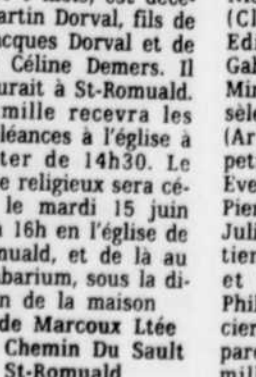
Elle laisse dans le deuil ses enfants et belles-filles: André (Simone Lemelin), Yvon, Jean-Marc (son amie Lise Rémiard), Jacques (Gilberte Pineault); ses petits-enfants: Sylvie, Jean, Richard, Alain, Lucie, Michel, Isabelle, et Jean-Sébastien; ses arrière-petits-enfants: Etienne, Gabriel, Catherine, Emilie, Raphaël et Alexandre; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Emilie Charette (Yvonne Simoneau), M. et Mme Thomas Lamarre (Léonie Simoneau), M. Romeo Simoneau, M. et Mme Joseph Simoneau (Rose-Aimée Caron), M. et Mme Jos Meunier (Laurette Simoneau), M. et Mme Ernest Lévêque (Jeanne Simoneau), M. et Mme Ernest Rouleau (Fernande Simoneau), M. et Mme Armand Simoneau (Odette Thibault), Mme Rosaire Simoneau (Anne-Marie Lamarre), Mme Albert Simoneau (Gladys Newhart), Mme Albert Côté (Jeanne Côté), Mme Majorique Côté (Marie-Berthe Ross), Mme Philippe Côté (Liliane Tremblay), Mme Adéodat Côté (Estelle Caron); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis (es). Que toute offrande se traduise par un don à la Fondation du Centre Hospitalier Courchesne, 383, chemin Ste-Foy (Québec), G1S 2J1. Pour renseignements: 529-3371.

COTE (Paul, fondateur de la compagnie Les Pavages Laurentien Inc.) — Au Centre Hospitalier de Rimouski, est décédé le 11 juin 1993, à l'âge de 67 ans, M. Paul Côté. Il laisse dans le deuil ses enfants: Sonia (André Ouellet), Marie (Dany Soucy), Alain (Patricia Martin), Christine, Claire (Magella Garon); ses petits-enfants: Mathieu Côté, Marie-Catherine, Grégoire et William Soucy, Céline, Veronique et Marie-Eve Garon, et de nombreux parents et amis (es). Le service aura lieu le 14 juin à 16h en l'église de Notre-Dame du Sacré-Cœur de Rimouski. La dépouille mortelle est exposée chez

Bissonnette & Frères 125, av. St-Louis Rimouski, à compter de 13h. Compensez l'envoi de fleurs par des dons à la Société d'Epilepsie du Québec par l'entremise de l'hôte au salon.

Pour renseignements: 418-723-9294

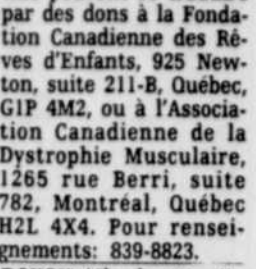
DORVAL (Martin)



A l'Hôpital Laval, le 12 juin 1993, à l'âge de 19 ans et 1 mois, est décédé M. Martin Dorval, fils de M. Jacques Dorval et de dame Céline Demers. Il demeurait à St-Romuald. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 14h30. Le service religieux sera célébré le mardi 15 juin 1993 à 16h en l'église de St-Romuald, et de là au Colombarium, sous la direction de la maison

Il laisse dans le deuil, outre ses parents, sa grand-mère Rose-Alma Demers; ses frères: Stéphane (Annie Dubois), Eric; sa marraine Mme Constance Dorval; ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et amis (es), et tout spécialement ceux de l'école Madeleine Bergeron. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation Canadienne des Réves d'Enfants, 925 Newton, suite 211-B, Québec, G1P 4M2, ou à l'Association Canadienne de la Dystrophie Musculaire, 1265 rue Berri, suite 782, Montréal, Québec H2L 4X4. Pour renseignements: 839-8823.

DOYON (Charles-Henri)



A l'Hôpital St-François d'Assise, le 11 juin 1993, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Charles-Henri Doyon, époux de dame Monique Lamarche. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

J. Bouchard & Fils Enr 1290, 1ère Avenue Québec

dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi de 12h à 13h40. Le service religieux sera célébré le lundi 14 juin 1993 à 14h en l'église St-Albert Le Grand, 3055, 2e Avenue, et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: André (Claire Landry), Dominique (Patrick Roberge), Nadine (Eric Viens); ses petits-enfants: Audrey, Anne, Marie-Pier Doyon et Simon Lachance; sa mère Mme Maria Rodrigue (feu Henri Doyon); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Cécile (Real Paradis), Jean-Luc (Jeanne Larichelière), Jeanne Lancelle (Roger Vallières), Lorenzo (Jeannine Turgeon), Louise (André Gagnon), Hélène (Lucien Gosselin), Michel (Céline Caros), Charlotte, Jean-Yves (Diane Desnoyers), Denis, Judith (Rock Guay), Bruno (Johanne Bussières), Marie (Jacques Bussières), Madeleine Simard (feu Roger), Jacqueline Lamarche (feu Jean-Paul), Lorraine (feu Jacques Lamarche), Hélène Letarte, Raymond Lamarche (Henriette Ouellet), Mariette Lamarche (Jacques Carpentier); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, oncles et tantes. Que toute marque de sympathie se traduise par un don à la Fondation de l'Hôpital St-François d'Assise, 10 rue de l'Espérance, bureau A0-207, Québec, G1L 9Z9. Pour renseignements: 529-9221

GIRARD (Annette) — Est décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 12 juin 1993, à l'âge de 86 ans, dame Annette Girard, épouse de M. l'Honorable Toussaint Mc Nicoll, demeurant à Québec, autrefois de Jonquière. Les membres de la famille recevront les sympathies au salon funéraire

LEPINE-CLOUTIER LTÉE 975, Marguerite-Bourgeois

de 19h à 22h le lundi 14 juin 1993. Par la suite, la dépouille mortelle sera exposée au salon funéraire

Nault & Caron 3970, de la Fabrique Jonquière

à compter de mardi 15 juin 1993 à 14h. Les funérailles auront lieu le mercredi 16 juin 1993 à 14h en l'église de Latere. L'inhumation aura lieu au cimetière Latere. Elle laisse dans le deuil son époux l'Honorable juge Toussaint Mc Nicoll; ses enfants: Jean (Claire Deslauriers), Edith (Adrien Lepage), Gabriel (Micheline De La Mirande), feu Serge (Gisèle Lapointe), Christian (Ariette Bouchard); ses petits-enfants: Hélène et Evelyne Mc Nicoll, Louis, Julie, Pascale et Sébastien Mc Nicoll, Patrice et Yannick Mc Nicoll, Philippe Mc Nicoll, Marc; ainsi que plusieurs parents et amis. La famille remercie le per-

sonnel, les infirmières et infirmiers de l'Hôtel-Dieu de Québec et du département de gérontologie pour leur dévouement et suggère de compenser l'envoi de fleurs par une donation à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec. Direction des funérailles

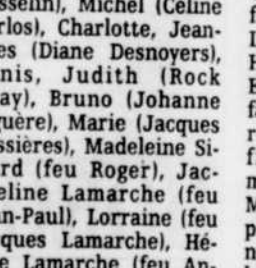
Nault & Caron

HALLE (Jean) — A Montréal, le 9 juin 1993, à l'âge de 41 ans, est décédé Jean Halle. Il laisse dans le deuil son père

Egée Halle et sa mère Madeleine Nicholson; sa compagne Michèle Provost; sa sœur Carole (Roland Proulx); ses neveux Guillaume et Julien Proulx. Il laisse également dans le regret ses collègues et élèves de l'Académie Michèle Provost. Les funérailles auront lieu le lundi 14

courant à 11h en la cathédrale Marie-Reine-du-Monde. Direction: Urgel Bourgeois Ltée

JEAN (Henri)



A Notre-Dame-des-Monts, le 12 juin 1993, à l'âge de 84 ans et 7 mois, est décédé M. Henri Jean, président fondateur de Henri Jean & Fils. Il était l'époux de dame Béatrice Bergeron, demeurant à Notre-Dame-des-Monts, comté de Charlevoix. La famille recevra les condoléances au funérarium de la

Coopérative Funéraire Charlevoisienne 90, boul. Notre-Dame

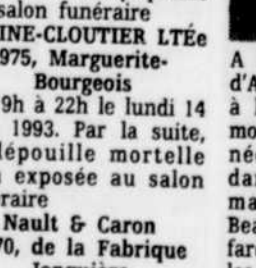
Clermont, dimanche de 19h à 22h, lundi de 13h30 à 16h30 et de 19h à 22h, mardi, jour des funérailles, de 8h30 à 9h30. Le service religieux sera célébré ce

mardi 15 juin à 10h en l'église de Notre-Dame-des-Monts, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil son épouse Béatrice Bergeron; ses enfants: Thérèse, Joseph-Elie, Jean-Guy, Paul-Emile, Normand, Réjeanne et Victor; ses beaux-enfants: Bertrand, Denise, Lorraine, Eliane, Marie, Hélène (feu Gaston), Evelyne; 37 petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants; ses frères Edgar et Nor-

mand; sa tante Mme Marie-Blanche Martel; plusieurs cousins, cousines, beaux-frères et belles-sœurs. Prendre note que les commerces Henri Jean & Fils seront fermés mardi avant-midi, ouverture à 13h. Compensez l'envoi de fleurs par des dons à la Société Canadienne du Cancer, cartes disponibles au salon.

Pour renseignements: 418-439-2828

LAGACE (Irénée)



A l'Hôpital St-François d'Assise, le 13 juin 1993, à l'âge de 85 ans et 9 mois, est décédé M. Irénée Lagace, époux de dame Rose-Emma Dumais. Il demeurait à Beauport, quartier Giffard. La famille recevra les condoléances au salon de la

Coopérative funéraire DE LA SEIGNEURIE 2450, St-Clément

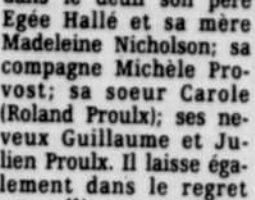
Giffard, Beauport, le lundi 14 juin de 19h à 22h, mardi de 11h à 13h45. Le service religieux sera célébré le

mardi 15 juin à 14h en l'église St-Ignace de Loyola, Giffard. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium du cimetière St-Charles, et l'inhumation de cendres se fera plus tard au cimetière St-Ignace de Loyola. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Irène (feu Adélard Martel), Colette (Jean-Louis Laflamme), Gaston (Diane Jeanson) et Jean-Yves (Hélène Morin); ses petits-

enfants: Richard Martel, Patricia (Nicolas Chicoine), François et Karine Lagace, Nadia Laflamme, Josée et Carl Lagace; ses sœurs: Elisabeth et Rose Lagace; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Antoinette Lagace, M. Léon et Mme Gertrude Lagace, M. Jean-Marc Morin, Mme Marie-Anne Bélanger, Soeur Lucienne Dumais, f.m.m., Mme Jeannette Dumais, Mme Aline Dumais; ainsi que ses neveux et nièces, cousins, cousines et amis (es). Un remerciement tout spécial au personnel dévoué du D5000 de l'Hôpital St-François d'Assise. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de l'Hôpital St-François d'Assise. Pour renseignements: 663-4735.

MALONEY (Kathleen, Soeur Marie-Immaculée) — Au Centre Hospitalier de Rimouski, le 11 juin 1993, est décédée Soeur Kathleen Maloney (Soeur Marie-Immaculée), à l'âge de 84 ans et 7 mois, après 61 ans de vie religieuse. La dépouille mortelle est exposée au Monastère des Ursulines, 207, rue Notre-Dame est, Rimouski. Les funérailles auront lieu le 14 juin à 14h en l'église Cathédrale de Rimouski. Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, ses sœurs: Eulalie (Despatis), Mary (Joseph Amblard), Peggy (Van Reet), Sheila (Hans Grothe), Olive; ses frères: Lionel (Kathleen Trachy), Kevin; ainsi que plusieurs neveux et nièces, anciens et anciens élèves, de nombreux amis et collaborateurs. Soeur Kathleen a œuvré dans l'éducation: 1932-51, professeur à l'école normale des Ursulines de Gaspé; 1951-65, directrice et professeur à l'Institut familial à Gaspé; 1965-66, directrice de l'école St-Ursule à St-Siméon. Bonaventura et supérieure du groupe communautaire; 1966-72, secrétaire à la Maison Générale des Ursulines à Québec; 1972-74, professeur au CEGEP de Gaspé; 1974-77, conseillère pédagogique en langue seconde à la Commission Scolaire Grande Hermine, Gaspé; 1977-93, service communautaire. Femme équilibrée, douée d'une grande sagesse et d'une foi profonde, Soeur Kathleen s'est distinguée par sa générosité, sa grandeur d'esprit, sa noblesse d'attitude et de sentiment envers tous. Quand on revoyait les 61 ans de vie consacrés au service de l'église par Kathleen, la parole du prophète Daniel (ch. 12, v.3) arrive à notre bouche: "Et les gens réfléchissent et se glorifient de la splendeur du firmament, ceux qui auront enseigné la justice à un grand nombre, comme les étoiles pour toute l'éternité." Les Ursulines remercient toutes les personnes qui s'uniront à elles par leur présence et leurs prières. Pour renseignements: 723-2021.

MORIN (Adrien)



A l'Hôpital Laval, le 13 juin 1993, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Adrien Morin, époux de dame Thérèse Noreau

Morin. Il demeurait à Ste-Foy. La famille recevra les condoléances à la

Coopérative funéraire DU PLATEAU 950, des Erables Québec

le lundi 14 juin de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi, ouverture à compter de 12h. Le service religieux sera célébré le mardi 15 juin à 14h en l'église St-Mathieu de Ste-Foy, et de là

au cimetière Les Jardins Québec à St-Augustin. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Yves, Jacques, Claude (Madeleine Buteau), Chantal (Mario Gagnon), Renée (Jean Alcaraz); ses petits-enfants: Xavier, Gabrielle, Etienne, Julie; ses sœurs: Thérèse, Cécile, Ghislaine, Mariette; ainsi que beaux-frères, belles-sœurs, et amis (es). Pour renseignements: 529-0035

PARADIS (Reinette Paquet)

A l'Hôpital St-Raymond, le 12 juin 1993, à l'âge de 70 ans et 3 mois, est décédée dame Reinette Paquet, épouse de feu M. Albert Paradis. Elle demeurait à St-Raymond. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

St-Raymond Inc. 101, St-Joseph St-Raymond

mardi à compter de 10h. Le service religieux sera célébré le mardi 15 juin à 14h en l'église St-Raymond, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil sa sœur

Pauline (Georges-Emile Dery); sa belle-sœur Mme Lucienne Parent (feu Maurice Paquet); son beau-frère Dr Gérard Paradis; ses neveux Réjean Paquet (Hélène Plamondon), Bernard

Turmel, Blanche Couture, Marie-Laure Couture (Clément Fortier), feu Alfreda Couture (feu Bernard Couture), feu Wilbrod "bébé" Couture (Ghislaine Vaillancourt), feu Joseph Couture (feu Cécile Aubert); ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, et plusieurs amis (es). Il faisait partie des membres honoraires des Chevaliers de Colomb 4e degré de l'Assemblée Cardinal E.A. Taschereau. Pour ceux qui le désirent, que vos témoignages de sympathie se traduisent par un don aux organismes de Ste-Marie de Beauce. Pour renseignements: 387-2000 ou 387-4222.

ROBITAILLE (Jeanne D'Arc) — A l'Hôpital du Sacrement, le 12 juin 1993, est décédée dame Jeanne D'Arc Robitaille, fille adoptive de feu dame Florida Trudel et de feu M. Thomas Mahoney. Elle demeurait à Québec, autrefois de Donnacona. Le service religieux sera célébré le lundi 14 juin à 11h en l'église Notre-Dame-du-Chemin, rue des Erables à Québec. L'inhumation au cimetière de Donnacona aura lieu à une date ultérieure. La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses sœurs et frères: Pauline (feu Roland Dupré), Jules (Madeleine Labatthe), Monique, Richard (Yolande Paré), Mariette (Armand Leclerc); ainsi que plusieurs cousins et cousines des familles Drouin et Trudel. La direction des funérailles a été confiée à la

Coopérative funéraire DU PLATEAU 963, des Erables Québec

Pour renseignements: 529-0035

ST-ONGE (Reina Dionne) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 11 juin 1993, à l'âge de 62 ans et 4 mois, est décédée dame Reina Dionne, épouse de M. Lévis St-Onge. Elle demeurait au 29, Côte des Chats, St-Pacôme. La famille recevra les condoléances au salon funéraire

Viateur Gallant Enr. 192, boul. Bégin St-Pacôme, Kam.

le dimanche 13 juin de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi, jour des funérailles, de 17h à 19h. Le service religieux sera célébré le lundi 14 juin à 19h15 en l'église de St-Pacôme, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses sœurs: Rolande, Suzanne (Armand Lavoie), Jocelyne; ses beaux-frères et belles-sœurs: Louis-Philippe St-Onge (Rebecca Berubé), Armand Côté (feu Laureanne St-Onge),

Laurent St-Onge (Marguerite Courcy), Liliane (feu André-Louis Hudon), Lucie (feu Narcisse Dumais), Léon (Etienne Fortin), Laval (Lise Gendron), Sylvianne (Laurent-Paul Paradis), Luc, Louise (Roger Laberge); ainsi que ses oncles et tantes, neveux et nièces, cousins, cousines et amis (es). Compensez l'envoi de fleurs par des dons à la Société Canadienne du Cancer, des formulaires seront disponibles au salon. La direction des funérailles a été confiée à la maison

Viateur Gallant Enr. St-Philippe-de-Néri Pour renseignements: 1-498-3382

TALBOT (Cécile)

A Charlesbourg, le 13 juin 1993 est décédée Mlle Cécile Talbot. Le service religieux sera célébré le mardi 15 juin à 14h en l'église St-Charles-Borromée, 135, 80e Rue ouest, Charlesbourg, et de là au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison

LEPINE-CLOUTIER LTÉE La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Mme Edith Talbot Poliquin et Mlle Thérèse Talbot; une nièce Mme Monique Poliquin (Charles Lagueux); des petits neveux et sa petite nièce: Robert Lagueux, Claude Lagueux (Henriette Dubé), André Lagueux, Anne Lagueux (Frank Hovenden), Richard et François Lagueux; ainsi que des amis et amies. Que toute marque de sympathie se traduise par un don à la Société Canadienne du Cancer, 489, boul. René-Lévesque ouest, Québec (Québec), G1S 1S2. Pour renseignements: 529-3371

SERVICES SPÉCIAUX

765 MONUMENTS

GRANIT J.D. ENR. 115 ST-VALLEUR O. QUÉBEC (Pres du cimetière), 327-8654

THERIAULT & FILS 710, 1ère Avenue, Québec 524-1561

LE SOLEIL, publication quotidienne, fondée en 1898, est imprimée au 390, rue Saint-Vallier Est, Québec G1K 7J6, par LE SOLEIL (Division de Groupe Unimedia) qui est l'éditeur.

Envoi de publication - Enregistrement numéro 1208. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

LE BRIDGE CONTRAT NO 358

La donne d'aujourd'hui a été jouée lors du dernier tournoi sectionnel et met en vedette Mme Monique Dombrowski, en position Sud.

Donn.: Sud

Vuln.: Pers.

AR2

A4

AD972

A93

DV7

RV95

1064

084

N

E

S

109864

8

V65

DV72

53

D107632

R8

R65

Quest

Nord

Est

Sud

P

2 SA

3♥

Fin

4♠

Nord a ouvert les enchères à 2 SA indiquant un jeu balancé de 20 à 21 points d'honneur. Est décide de créer de la confusion et gage trois coeurs. Monique en Sud en a déjà vu d'autres et gage trois piques tandis que son partenaire en Nord gage la manche à pique tout.

Entame: Roi de coeur.

L'entame avec le roi de coeur est gagnée au Mort avec l'as de coeur. Notre déclarante joue ses deux gros honneurs de pique et découvre le bon partage des piques chez les adversaires. Nous allons voir maintenant que la confusion que voulait créer Est va plutôt aider Monique dans la réalisation d'une levée supplémentaire. Monique, à cause de l'enfance de trois coeurs par Est et de l'entame avec le roi de coeur par Ouest, présuppose avec raison que les deux rois en mineurs sont placés en Est et là voilà à l'oeuvre.

Monique joue maintenant l'as de carreau dans l'éventualité où le roi de carreau serait singleton en Est. Après avoir gagné la levée avec l'as de carreau, Monique coupe le dernier coeur au mort et rejoue le valet de carreau. Est gagne le retour carreau avec son roi et est éche et mal. Si Est revient coeur, il donne coupe et défausse et tente sa chance en trèfle. Le retour d'un petit trèfle est gagné par Monique avec sa dame et notre déclarante revient carreau vers la dame du mort. Ouest a bien beau couper le quatrième carreau et revenir trèfle, Monique gagne le retour trèfle avec son as et défausse son dernier trèfle sur le dernier carreau du mort. Résultat: quatre piques fait cinq et douze «match-points» sur douze.

Jacques LABIBERTÉ

Nous
compatissons
à votre deuil

et vous offrons

nos condoléances

LE SOLEIL

UNE PENSÉE POUR CEUX QUI RESTENT

Coopérative Funéraire de l'Anse

2 FOYERS FUNÉRAIRES

Québec : 280, 8e Rue

Charlesbourg : 115, 80e Rue Est

525-6044

Pour vos pré-arrangements et sépultures, consultez nos conseillers, sans frais ni obligation



À 16 h hier, les morutiers de Newport, en Gaspésie, ont quitté les bureaux de Pêches et Océans qu'ils occupaient depuis trois semaines.

Au Québec et dans les Maritimes Les pêcheurs mettent fin à l'occupation de Pêches et Océans

TRACADIE, N.-B. (PC) — Satisfaits de la promesse d'Ottawa de s'occuper de leurs dossiers, les morutiers et les travailleurs d'usines ont mis fin hier à trois semaines d'occupation des bureaux du ministère fédéral des Pêches et Océans à Newport, au Québec, à Tracadie, au Nouveau-Brunswick, et à Cheticamp, en Nouvelle-Écosse.

Hier à 16 h 00, les pêcheurs ont quitté paisiblement les édifices de Pêches et Océans dans les trois provinces. Les bureaux fédéraux n'auraient subi aucun dommage après ces trois semaines d'occupation.

Les pêcheurs croient maintenant qu'Ottawa augmentera les compensations financières versées aux travailleurs frappés par les réductions des quotas de pêche aux poissons de fond dans le golfe du Saint-Laurent, a indiqué Robert Haché, président de la Coalition des morutiers mobiles du Golfe, qui avait organisé les

trois occupations.

Selon lui, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration Bernard Valcourt, aussi porte-parole du Nouveau-Brunswick au cabinet fédéral, a donné espoir aux pêcheurs que le gouvernement proposera un meilleur accord. M. Valcourt plaidera leur cause devant ses collègues dès cette semaine, a indiqué M. Haché.

Les morutiers du Golfe souhaitent obtenir les mêmes compensations que leurs collègues de Terre-Neuve, où la pêche à la morue a été suspendue l'été dernier pour une période de deux ans.

En Bref

■ Accident de travail

BASSE-CÔTE-NORD — Un travailleur de 48 ans, Léonard Plourde, de Port-Cartier, a été écrasé par une énorme roche samedi matin, sur un chantier d'Hydro-Québec, au lac Robertson à La Tabatière. La victime se trouvait hors du champ de vision d'un conducteur de pelle mécanique qui s'affairait à déplacer des morceaux de rocher devenus instables à la suite d'une explosion. M. Plourde a reçu une énorme roche sur lui et est décédé lors de son transport vers l'hôpital.

■ Délit de fuite

CHARLESBOURG — La police de Charlesbourg recherche un chauffard qui a blessé un cycliste vers 11 h, à l'angle de la 1ère Avenue et de la 55e Rue. La victime, âgée de 42 ans, a été hospitalisée mais sa vie n'est pas en danger. Une Honda CRX bleue 1984, dont les premières lettres d'immatriculation seraient RCD, est recherchée relativement à ce délit de fuite.

■ Agressions armées

RIVE-SUD — Les policiers de la Sûreté du Québec ont dû intervenir vers 9 h hier matin, dans un chalet isolé de Saint-Henri de Lévis, alors qu'un homme menaçait une femme. À l'arrivée des patrouilleurs, le suspect était reparti chez lui. La victime a reçu un coup de pelle sur la tête. L'assaillant a été arrêté. Une chienne portant sur un lac artificiel serait au cœur de cette chicane. Par ailleurs, les policiers de Québec sont intervenus hier matin à la maison Mère Mallet, un refuge pour démunis de la rue Saint-Olivier, pour maîtriser un cuisinier armé d'un couteau et en pleine crise dépressive. L'incident n'a toutefois causé aucun dommage.

■ Voleur blessé

SAINTE-FOY — Un individu au volant d'un véhicule volé quelques heures plus tôt à Beaufort a été blessé vers 3 h 40 hier, après avoir heurté un poteau sur le boulevard Laurier à Sainte-Foy. Le suspect a dû fournir un échantillon sanguin aux policiers avant d'être hospitalisé pour de multiples contusions. L'enquête a démontré que le fuyard était porteur du virus du sida. L'automobile aurait été volée lors d'un vol par effraction à Beaufort. L'homme comparaitra un peu plus tard.

7 morts accidentelles durant le week-end

MONTREAL (PC) — Au moins sept personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec, au cours de la fin de semaine.

Un homme de Montréal, âgé de 54 ans, a succombé à un face-à-face survenu hier vers 3 h 20 sur la route 201, à Saint-Malachie d'Ormstown. L'identité de la victime n'était toujours pas connue en soirée.

Jacques Bellemare, 39 ans, et Diane Tremblay, 30 ans, tous deux de Dolbeau, sont décédés,

hier après-midi, après que la moto sur laquelle ils prenaient place eut heurté un parapet au kilomètre 186 de la route 155, dans le canton de Biart, au nord de La Tuque. Le conducteur aurait pris une courbe à une trop grande vitesse. Les deux victimes ont été éjectées avant de retomber sur des pierres, 20 mètres plus loin.

Un accident mortel impliquant une moto et une camionnette est

survenu à Mattawin, hier en milieu d'après-midi. Le nom, l'âge et le lieu de domicile de la victime n'avaient pas encore été confirmés en soirée.

Robert Gagnon, 44 ans, de Ragueneau, est décédé après avoir perdu la maîtrise de son véhicule, qui a ensuite capoté et heurté un poteau, samedi vers 21 h 20, en face du 2429, 2e rang, à Ragueneau.

Diane Hébert, 41 ans, de Montréal, a succombé à une collision

survenue samedi vers 13 h 20 à l'intersection des routes 217 et 219, à Napierville. Un des véhicules aurait omis de céder le droit de passage.

Guy Langevin, un homme d'Amos âgé de 45 ans, est décédé vendredi soir après avoir quitté la route 111 et s'être enlisé dans la rivière Harricana, dans la région de Sullivan, près de Val-d'Or. Le corps a été repêché samedi matin par des plongeurs de la Sûreté du Québec.

L'été des nouveaux Québécois

Vive l'été ! C'est le cri du cœur qu'ont pu pousser hier une centaine d'immigrants venus célébrer sur les plaines d'Abraham le retour de la belle saison à l'invitation du Centre multiethnique de Québec. Le hasard fait bien les choses puisque cette demi-journée de fraternité entre nouveaux Québécois de toutes origines a été baignée de soleil. Parmi la centaine de personnes présentes, on remarquait surtout des Salvadoriens, des Africains, des Vietnamiens et une quinzaine de Bosniaques entourés, bien sûr, d'amis québécois. Les Bosniaques prennent des cours de français au COFI et commencent à bien se débrouiller. Ce salut à l'été marque le début d'un temps d'arrêt dans les activités du Centre multiethnique. Celles-ci reprendront avec une épiluchette de blé d'Inde au domaine Maizerets, le 22 août.



En Bref

■ Alerte à la bombe

MONTREAL (PC) — Les artificiers de la police de la CUM ont fait exploser une valise suspecte retrouvée dans le stationnement de l'aéroport de Dorval hier après-midi, à la suite d'un appel à la bombe. Aucune

trace d'explosif n'a cependant été décelée. La valise était remplie de mousse. L'aéroport avait d'abord été évacué en entier, mais on a par la suite isolé le secteur Est du stationnement. Aucun vol n'a été annulé mais il y a eu quelques retards pour les passagers. L'appel à la bombe avait été reçu vers 12 h 40 à la police de la CUM qui a dépêché à l'aéroport ses artificiers de la section technique. Un suspect a été arrêté en après-midi.

■ Incendie

CHARLESBOURG — Un incendie d'origine électrique a causé des dommages d'environ 15 000 \$ à une résidence du 7936, Place des Cornouailles à Charlesbourg, vers 13 h 30 hier. Les flammes ont éclaté dans le plafond du sous-sol, près d'une boîte électrique. Personne n'a été blessé. Une dizaine de pompiers ont répondu à l'appel et ont mis une heure à localiser et circonscrire l'incendie.

**METTES
DU SOLEIL
DANS VOTRE
QUOTIDIEN**
LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

MARK CORRECTION
Dans notre cahier publicitaire «Solde estival de un million de dollars» en vigueur du 10 au 16 mai 1993.
Page K-9: Baladeur "Prosonic" AM-FM à cassettes et écouteurs. Vous aurez du lire: Baladeur "Prosonic" à cassettes et écouteurs à 14\$.
Nous nous excusons de ce contretemps auprès de notre clientèle.

Société des alcools du Québec

Appel d'offres

LOCAL COMMERCIAL
DOSSIER : L 9314-520

La SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC vous invite à lui offrir un local commercial clés en main, à :

VAL-BÉLAIR

sur le boulevard Pie XI entre la rue Joconde et la rue Hannequin.

La superficie du local devrait être d'environ 130 mètres carrés (1 399 pieds carrés), préférentiellement sur un seul niveau. Les locaux devront être livrés le 1^{er} février 1994.

Le document d'appel d'offres original doit être rempli et retourné au plus tard le 6 août 1993 à 10 h.

Vous pourrez vous procurer le document au coût de 20 \$ la copie lors de la séance d'information qui se tiendra à la Société des alcools du Québec, salle d'administration, au 2900, boulevard Einstein à Québec, le 16 juin 1993 à 13 h. Pour informations, communiquez au (514) 873-6408.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, région du Québec, Complexe Guy-Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, Tour Est, 6e étage (courrier, pièce 702-14), Montréal (Québec) H2Z 1X4 seront reçues jusqu'à 15h00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution à l'adresse précitée sur versment des coûts applicables. Téléphone: (514) 496-3368.

ENTREPRISE

Appel d'offres no 3931-227-1 - Projet no 602473 - Pour: Transports Canada - Garde côtière canadienne - Réfection du quai de la base de la Garde côtière - Comté de Richelieu, SOREL (Québec).

On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la Construction à Anjou, Drummondville, Hull, Montréal, Québec, Rimouski, Saint-Hyacinthe et Trois-Rivières (Québec) ainsi qu'aux bureaux de Travaux publics Canada à Hull, Montréal, Québec et Rimouski (Québec).

Date limite: le vendredi 16 juillet 1993

Dépôt remboursable: 250,00\$

Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Info générales: (514) 496-3410
Info techniques: M. François Toussaint (514) 496-3627
Gestionnaire de projets: (514) 496-3625

INSTRUMENTS

Les coûts applicables pour les documents de soumission doivent être sous forme d'argent comptant ou d'un chèque établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement retenue.

Canada

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 14 h heure de Montréal

* CMQ.37003.A le mardi 6 juillet 1993	CTB.32038.F le mardi 6 juillet 1993	CTB.32047.F le mardi 6 juillet 1993	CTB.32048.F le mardi 6 juillet 1993
Centrale Shawinigan 3 Comté de Saint-Maurice	FOURNITURE DE DIX (10) PANNEAUX DE SERVICES AUXILIAIRES	FOURNITURE DE DOUZE (12) CHARGEURS À BATTERIES	FOURNITURE DE DOUZE (12) BATTERIES D'ACCUMULATEUR AU PLOMB/ACIDE, REQUIS POUR LES POSTES ALBANEL ET ABITIBI
REFECTION ET MODERNISATION DU FONCTIONNAIRE SUR LE CÔTÉ EST	Admissibilité: Place d'affaires au Québec	Admissibilité: Place d'affaires au Québec	Admissibilité: Place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 11 000 \$	Garantie de soumission: 10 000 \$	Garantie de soumission: 10 000 \$	Garantie de soumission: 10 000 \$
Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)

CTL.33044.F le mardi 6 juillet 1993	CTB.34917.A le mardi 13 juillet 1993	CTL.33047.A le mardi 13 juillet 1993
FOURNITURE DE 986 MANCHONS D'ANCRAGE, 410 MANCHONS DE JONCTIONS ET 1558 AMORTISSEURS DE VIBRATION	Poste Radisson Territoire de la Baie-James	Territoire de la Baie-James
Admissibilité: Place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 10 000 \$	Garantie de soumission: 45 000 \$	Garantie de soumission: 200 000 \$
Prix du document: 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 50 \$ (taxes incluses)	Prix du document: 125 \$ (taxes incluses)

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant :

VICE-PRÉSIDENCE
Approvisionnement et Services
Service Achats et Contrats (Équipements)
855, rue Sainte-Catherine est, 3e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5
Pour renseignements : (514) 840-4903

Le montant du document d'appel d'offres est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

*** NOTE : LES INTERESSES A SOUMISSIONNER POUR L'APPEL D'OFFRE CMQ.37003.A DE LA REGION PEUVENT EGALEMENT CONSULTER OU OBTENIR LE DOCUMENT A L'ADRESSE SUIVANTE : HYDRO-QUEBEC, SIEGE SOCIAL TROIS-RIVIERES, POSTE DE RECEPTION, 505, BOUL. DES FORGES - REZ-DE-CHAUSSEE, TROIS-RIVIERES (QUEBEC) G9A 2H6. POUR RENSEIGNEMENTS : (819) 378-4581**

Le chef de service Achats et Contrats
Robert Chabot, infirmier

Cigarettes et boisson de contrebande, travail au noir et achats sans facture

L'économie souterraine pénalise les gouvernements

MONTREAL (PC) — Vous achetez des cigarettes de contrebande ? De l'alcool aussi ? Vous payez votre gardienne d'enfants 18 \$ ou 20 \$ par jour comptant plutôt que 25 \$ en échange d'un reçu pour fins d'impôt ? Vous aviez des travaux à faire dans votre maison et le plâtrier vous a offert de le payer 1500 \$ comptant plutôt que 3000 \$ avec une facture ?

Avez-vous même récemment acheté un article dans une boutique où l'on vous a offert de payer comptant sans facture pour vous éviter de payer les taxes de vente (TPS et TVQ) ?

Vous avez ainsi participé à ce qu'il est convenu d'appeler « l'économie souterraine ». Elle permet à des milliers de personnes de mieux tirer leur épingle du jeu en cette période de récession et de chômage élevé. Elle fait en sorte que des contribuables économisent des centaines sinon des milliers de dollars en taxes et impôts non déclarés. Mais les finances de l'Etat, québécois comme canadien, commencent à s'en ressentir de plus en plus.

L'ampleur de l'économie souterraine est, par définition, difficilement mesurable. En effet, comment compiler des statistiques crédibles sur des activités dont la caractéristique est justement d'être cachées.

Toutefois, selon Pierre Fréchette, directeur du département d'économie de l'université Laval et spécialiste de cette question, l'économie souterraine au Québec équivaut actuellement au moins à 4 % de son produit intérieur brut.

Le PIB québécois étant de 160 milliards \$, une simple règle de trois nous amène au montant de 6,4 milliards \$.

Deux catégories

L'économie souterraine regroupe cependant deux types d'activités tout à fait différentes : le travail au noir et les activités illégales. Dans le premier cas, on parle par exemple de travaux de rénovation « payés sous la table » ou encore d'ouvrières du vêtement qui travaillent chez elles à la pièce sans que leurs revenus soient déclarés.

Dans le second cas, on parle bien sûr de la contrebande de cigarettes, de l'alcool mais aussi de la prostitution, de la vente de stupéfiants ou encore des jeux illégaux.

« On estime que les activités criminelles équivalent à environ 2 % du PIB, tandis que le travail au noir serait aussi équivalent à 2 % du PIB », affirme Pierre Fréchette.

Sondage

Ces évaluations, M. Fréchette les tire d'un sondage scientifique qu'il a mené avec un groupe de chercheurs de l'université Laval au milieu des années 80 dans la région de Québec auprès de 2134 personnes. On y interrogeait autant ceux qui achètent illicitement des biens et services que ceux qui travaillent au noir. La comparaison entre les deux catégories a permis d'arriver à une évaluation relativement précise de l'ampleur du phénomène.

À l'époque, la valeur de l'économie souterraine excluant les activités criminelles, était de 1,47 milliard. En 1991, M. Fréchette et son groupe actualisaient leur évaluation dans la revue « Interface », de l'ACFAS. À ce moment, ils évaluaient à cinq milliards l'économie souterraine au Québec, dont 2,5 milliards pour le travail au noir. « Depuis, j'ai des raisons de croire que cela a augmenté », dit-il, en raison de l'extension de la TVQ aux services et des hausses de taxes qui frappent des produits comme les cigarettes.

Construction et garde d'enfants

La construction, on s'en doutait, est le secteur où le travail au noir est le plus largement répandu, principalement pour les travaux de rénovation. En 1991, l'équipe de M. Fréchette évaluait à 800 millions \$ la valeur des travaux ainsi réalisés illicitement.

Les autres secteurs sont la garde d'enfants à domicile (440 millions \$), les tâches d'entretien domestique (270 millions \$), les services professionnels comme la confection des déclarations de revenus ou les psychothérapies (200 millions \$) ou encore 100 millions \$ pour les services professionnels comme la coiffure, la couture, le traitement de texte, etc.

À cela, il faut ajouter une foule d'autres activités comme la restauration clandestine, les pourboires non déclarés, etc.

Pas de catastrophe

D'autres méthodes, et d'autres économistes, parviennent à des chiffres beaucoup plus élevés. Certains prétendent que l'économie souterraine équivaut à 10 ou même 15 % du PIB. Au Québec,

cela signifierait des activités clandestines d'une valeur qui oscille entre 15 et 25 milliards \$.

Pour Pierre Fréchette, cela n'a pas de sens. « Ça signifierait des dépenses de 6000 à 7000 \$ annuellement par ménage. Cela dépasse l'entendement. »

Même s'il reconnaît que ses données peuvent être modérées, il est convaincu que l'économie souterraine n'atteint pas au Québec des proportions « catastrophiques ».

L'une des raisons tient au fait que l'économie souterraine est le corollaire de l'immigration illégale et de l'absence de programmes de soutien du revenu. Ce qui n'est pas le cas au Québec.

Incidence fiscale

Toutefois, l'augmentation de l'impôt sur le revenu et de diverses taxes à la consommation incite de plus en plus de gens à l'évitement fiscal. « Le travail au noir reflète la volonté des gens de gagner leur vie malgré les embûches de l'Etat », constate Pierre Fréchette.

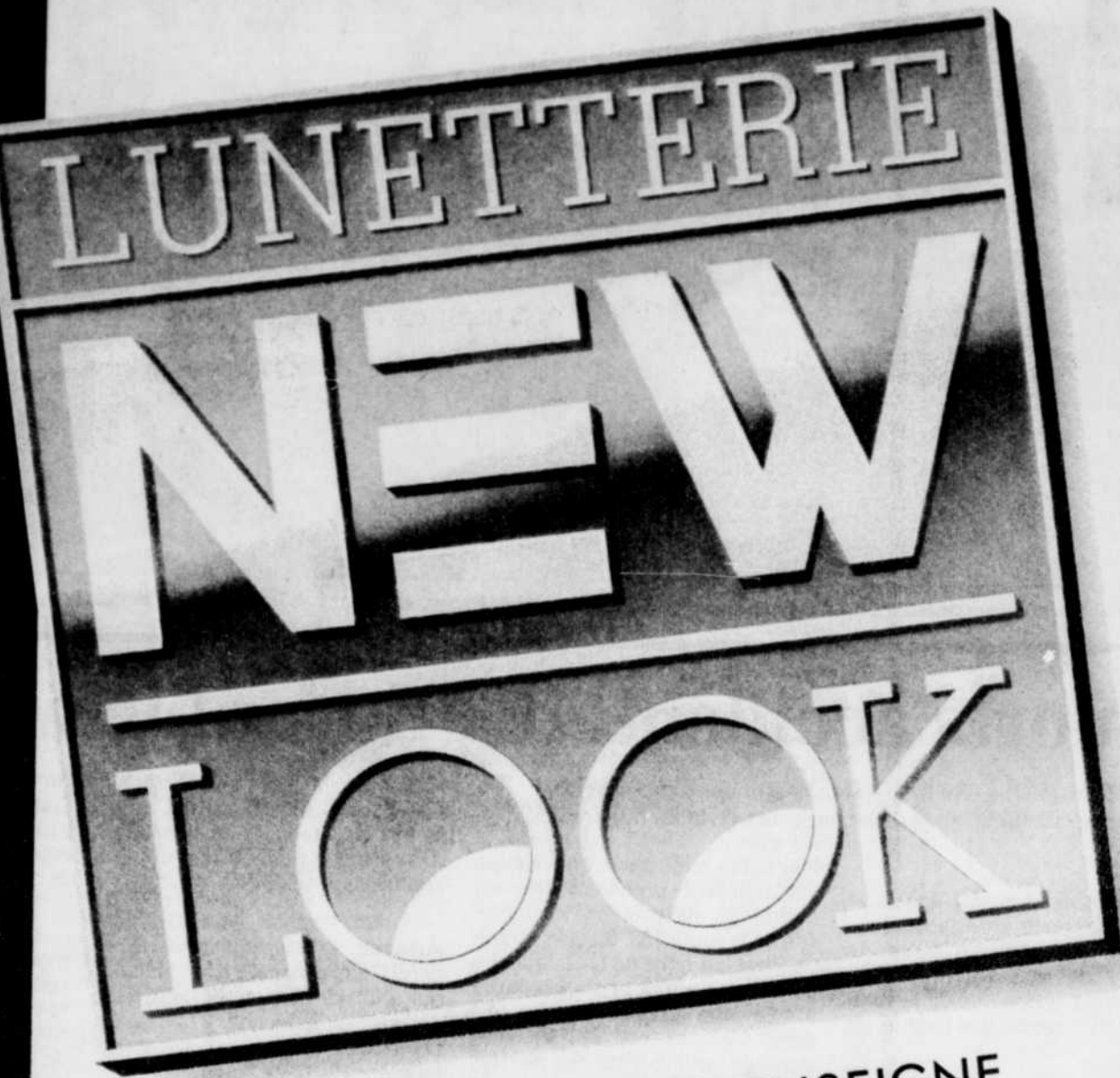
Selon lui, l'incidence de l'économie souterraine sur les revenus du gouvernement est somme toute négligeable, sauf dans le cas de la contrebande de cigarettes.

En regard du travail au noir, dans la rénovation résidentielle par exemple, il souligne que bien des gens ne commanderaient pas des travaux de réfection ou les feraient eux-mêmes, s'ils devaient être déclarés et régis par les décrets dans ce secteur. Ces travaux ne se réalisant pas, l'Etat ne toucherait pas de recettes de toute manière, fait-il valoir.

La contrebande de cigarettes coûte cependant très cher à l'Etat. Dans le budget du gouvernement du Québec de 1992, le ministre Gérard D. Levesque avait prévu tirer des revenus de 628 millions \$ des taxes sur les tabacs. Or, la réalité a voulu qu'il ne soit entré que 410 millions \$ l'année dernière dans les coffres de l'Etat, soit 218 millions \$ de moins que ce qu'il avait prévu.

Ce trou dans les prévisions, attribuable essentiellement à la contrebande (sans compter les coûts de la police du tabac), équivaut pratiquement aux 226 millions \$ que M. Levesque ira chercher cette année avec sa fameuse surtaxe de 5 % et 10 % sur l'impôt des particuliers qui fera hurler à compter du 1er juillet les contribuables à revenus moyens et élevés.

FÉLICITATIONS



LA PLUS IMPORTANTE ENSEIGNE QUÉBÉCOISE DE L'OPTIQUE.

Récipiendaire du trophée Mercure.

Entreprise de détail et de distribution.

MERCURIADES 1993

COMMUNICATIONS
MORENCY

Spécialement conçues pour affronter les rigueurs de l'été.



NX

240SX

À partir de
13 995 \$*

- Moteur 16 soupapes de 1,6 litres à DACT
- Toit en T disponible en option
- Coussin gonflable côté conducteur
- Colonne de direction inclinable
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière

Attachez vos ceintures, amateurs de conduite sportive, l'été arrive en cinquième vitesse. Votre très sympathique concessionnaire Nissan vous recommande de braver les intempéries estivales cheveux au vent, au volant d'une nerveuse NX ou d'une puissante 240SX. Les risques saisonniers comme le soleil intense, les détours vacanciers et les soirées tardives sont loin de faire reculer ces deux sportives. Passez vite chez votre très sympathique concessionnaire Nissan. Et faites vos provisions, l'été sera long.

- Meilleure garantie de l'industrie selon le CAA-Québec
- Assistance-dépannage 24 heures
- Service de planification de voyages

À partir de
16 995 \$*

- Moteur 16 soupapes de 2,4 litres à DACT
- Système de direction indépendante aux 4 roues Super HICAS disponible en option
- Différentiel arrière autobloquant à visco-couplage
- Barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière
- Toit ouvrant amovible

Votre très sympathique
concessionnaire

NISSAN

Capitale Nissan
Ville Vanier
681-0011

Automobiles
Prime Roberge
L'Ange Gardien
822-1475

Ste-Foy Nissan
Ste-Foy
681-7371

Pelemo Nissan
Québec
647-1822

St-Raymond
Nissan
St-Raymond
337-4646

J.E. Dallaire Auto
Lévis
835-1718

Les gens achètent toujours le petit caractère et bordent leur ceinture de sécurité.
*Prix spécial pour la NX 1600 et la 240SX Fairback SE 1993, modèles de base avec transmission manuelle.
Taxes, transport et préparation en sus. Voyez votre concessionnaire Nissan participant pour tous les détails.